MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

UMIFRE
Unités mixtes des instituts
français de recherche à l'étranger

Appel à candidatures pour des bourses de recherche en islamologie

Master 2 (1 à 3 mois)

Doctorant/es/Jeunes docteur/es (6 mois)

Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, avec le réseau des UMIFRE, soutient la jeune recherche en islamologie en proposant des bourses de terrain d'une durée de six mois à destination de masterant/es, doctorant/es et jeunes docteur/es poursuivant des recherches dans ce domaine. Les boursiers et boursières seront accueilli/es par les centres membres du réseau des UMIFRE et d'autres instituts de recherche partenaires du programme (voir la liste des instituts concernées*).

Descriptif de la bourse :

L'octroi d'une bourse de mobilité devra permettre aux masterant/es, doctorant/es ou jeune docteur/es d'accomplir un travail de terrain de recherche en islamologie en étant accueilli/es dans une ou deux UMIFRE (ou instituts partenaires du programme). La discipline « islamologie » est entendue au sens large et pourra intégrer les axes suivants (sans s'y limiter) :

- Archéologie, art et architecture islamique
- Étude et analyse critique du corpus des textes religieux, théologiques, juridiques, doctrinaux et philosophiques de la période de l'Islam classique (étude des différents courants religieux : soufisme, chiisme, ismaélisme… ; étude de concepts spécifiques : *bid'a, islah, usul al-fiqh*)
- Histoire de l'Islam (politique, sociale, intellectuelle, culturelle)
- Philologique et codicologique (analyse et consultation de manuscrits)
- Etude en sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, science politique, géographie, démographie) des groupes musulmans

Une attention particulière sera portée aux projets de recherche incluant des modalités de collaborations avec les opérateurs de recherche français présents sur place (IRD, CIRAD...).

Durée et conditions de la mobilité :

- Séjour de 1 à 3 mois pour les étudiant/es inscrit/es en master 2 (1 000 euros/mois)
- Séjour de 6 mois pour les doctorant/es et jeunes docteur/es (1700 euros/mois)
- Les lauréates et lauréats seront intégrés à l'équipe de recherche de l'UMIFRE d'accueil et y présenteront les résultats de leurs recherches.

Les candidat/es devront répondre aux critères suivants :

- Ne pas bénéficier d'une bourse de mobilité du gouvernement français à la même période

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

UMIFRE
Unités mixtes des instituts
français de recherche à l'étranger

- Avoir achevé leur Master 1 et être inscrit/e en Master 2 dans une université française (ou en co-direction avec un enseignant d'une université française) pour l'année universitaire 2026-2027

ou

Être inscrit/e en doctorat dans une université française (ou en co-tutelle avec une université française) pour l'année universitaire 2026-2027

ou

- Avoir soutenu sa thèse après le 31/12/2021 dans une université française (ou en co-tutelle avec une université française) et être résident/e en France et associé/e à un laboratoire de recherche.

Dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidatures sont à envoyer avant le 15/10/2026 à islamologie.dgm-ddc-esr@diplomatie.gouv.fr et devront comporter les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- La fiche de renseignement (jointe à l'appel)
- Pour les master 2 : Une attestation ou un justificatif d'inscription universitaire pour l'année 2026/27 (l'attestation d'inscription 2026-2027) sera à transmettre en cas d'obtention de la bourse)
- Une attestation d'inscription en thèse ou un document attestant de la soutenance (attestation de réussite au diplôme de doctorat, attestation de soutenance)
- Un CV (max. 2 pages)
- Un projet de recherche (max. 15 000 signes, intégrant les notes, les références et la bibliographie) dans lequel sera également présenté le projet d'insertion dans l'UMIFRE ou l'institut de recherche. Dans le cas où le candidat ou la candidate souhaiterait séjourner dans deux UMIFRE, le projet précisera l'UMIFRE ou l'institut prioritairement ciblé.
- Une lettre d'invitation de la part du directeur/de la directrice de l'UMIFRE ou de l'institut d'accueil.
- Pour les doctorant/es, une lettre de recommandation du/de la directeur ou directrice de thèse
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale

Un comité de sélection composé de spécialistes du domaine se réunira au mois d'octobre.

*Liste des instituts concernés :

- Institut Français du Proche-Orient (IFPO)
- Centre Français de recherche à Jérusalem (CRFJ)
- Institut de recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC)
- Centre Jacque Berque (CJB)

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

UMIFRE
Unités mixtes des instituts
français de recherche à l'étranger

- Institut Français d'études anatoliennes (IFEA)
- Institut Français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC)
- Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC)
- Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ)
- Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales – Khartoum (CEDEJ-K)
- Centre Français d'études éthiopiennes (CFEE)
- Institut français d'Afrique du Sud (IFAS-Recherche)
- Institut Français de recherche en Afrique (IFRA-Nigéria)
- Institut Français de recherche en Afrique (IFRA-Nairobi)

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

UMIFRE
Unités mixtes des instituts
français de recherche à l'étranger

Fiche de renseignements
(2 pages)

Identité du candidat / de la candidate

Nom Prénom(s)

Date de naissance : Nationalité (s) :

Adresse postale :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Projet scientifique

1) Informations relatives au MASTER/à la THESE

Établissement d'inscription en MASTER/THESE pour l'année 2026-2027 :

Directeur/trice de mémoire/de thèse :

Titre du mémoire/de la thèse :

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

UMIFRE
Unités mixtes des instituts
français de recherche à l'étranger

2) Projet de recherche dans le cadre de la bourse de mobilité

UMIFRE d'accueil souhaitée :

1)

2) *(facultatif : dans le cas où le séjour de bourse s'effectuerait au sein de deux UMIFRE)*

Résumé du projet de mémoire/de thèse (500 signes max).:

-